# L'avenir du quartier Carcassonne se dessine au conseil municipal

Installations sportives, stationnement, centre de secours... Ce projet urbanistique conséquent va connaître un coup d'accélérateur. L'opposition s'interroge sur l'impact sur la circulation

epuis des années, la municipalité réfléchit à la restructuration du quartier qui s'étend autour du stade Carcasonne: aujourd'hui, le périmètre accueille principalement des équipements sportifs et des aires de stationnement (utilisées de février à fin mars par les manèges de la fête foraine). Si l'objectif n'est pas de révolutionner le secteur, il est tout de même question de consacrer 13.5 millions d'euros à de nouveaux aménagements. La Ville a confié à la SPLA (Société publique locale d'aménagement) des études en vue de la restructuration des équipements sportifs (dont le stade), la requalification des espaces publics extérieurs, l'organisation des stationnements (700 places prévues pour l'instant), ainsi que l'installation d'une aire de jeux pour enfants... Mais pas que. Doit s'y installer un noude jeux pour enfants... Mais pas que. Doit s'y installer un nou-veau centre de secours, qui pour-rait accueillir, selon Sylvain Dijon, *"une trentaine de pompiers".* Avant-hier soir, au conseil municipal, les élus avaient à se prononcer sur l'approbation du pro-gramme prévisionnel (et son en-veloppe). L'occasion d'un débat entre majorité et opposition, entre majorité et opposition, même si de nombreux détails res-

même si de nombreux détails res-tent à éclaircir...
"Vous faites, si j'ai bien com-pris, une sorte de plaine sportive, vous y mette une caserne des pompiers, et un petit bout de loge-ments avec une maison de re-traite et une cinquantaine d'habi-tations au-dessus" résumait Cybi-di Méo, conseiller d'opposition (Aix-en-Partage), qui s'inquiète d'ores et déjà des déplacements dans le quartier, avec des voies déjà bien chargées aux heures de pointe (RICM, avenue des Dépor-tés, cours Gambetta). "Des études de transport ont-elles déjà été faites pour les flux de circula-tion supplémentaires? Et comtion supplémentaires? Et com-ment circulera-t-on dans cette zone? Et avez-vous consulté les associations de riverains?", inter-rogeait il. Si l'arrivée d'une mai son de retraite n'est pas définiti-vement actée, précisait le maire

Sophie Joissains, le premier adjoint Gérard Bramoullé tenait à
rassurer Cyril di Méo: "C'est une
opération lourde, avec beaucoup
de financements derrière. On souhaite que les aménagements, en
particulier de voirie, soient corrects". Un chantier préparé, affirme-t-il, mais qui nécessite d'aller vite: "On a des contraintes de
délais", précisant que les infrastructures de Carcassonne pourraient servir à accueilli rels sportifs lors de la coupe du monde de
rugby en 2023: "Il faut que ce soif
fait vite et bien". Au sujet de la
concertation avec les riverains,
Eric Chevalier soutient que le comité d'intérêt de quartier Cezanne Torse a été reçu par la
SPLA, et qu'il présentera bientôt
le schéma directeur aux habitants.

## "Les riverains ont des requêtes"

Une argumentation qui n'a pas eu l'air de satisfaire complètement Cyril di Méo: "Si je vous pose toutes ces questions, c'est qu'il y a encore beaucoup de choses qui ne sont pas claires Notamment au niveau de la cir Notamment au nuveau de la circulation". Etta municipalité d'expliquer, par la voix d'un fonctionnaire, que le Département, qui
gère les services de secours et
donc l'installation de la nouvelle
caserne, a mené des études sur
les flux. Mais l'opposition n'en
avait pas fini. Anne-Laurence Petel (Aix au Cœur) renchérissait:
"Ce projet a un défaut parce qu'il
y a un prérequis, c'est le maintien
de la fête foraine. Il y a des logements en plus sur l'ancienne clinique Rambot, sur le RICM. Si la
caserne est utile, elle va générer
des flux. Le prérequis devrait être
la gestion de la circulation! C'est
à la Ville de se soucier des problèmes de circulation. Nous
n'avons pas d'étude d'impact. Ce
dossier nécessite une réunion de culation". Et la municipalité d'exdossier nécessite une réunion de chantier, de consulter les rive-rains". "C'est ce qui est prévu, rains". "C'est ce qui est preva, Mme Petel", répondait Sophie Ioissains "Bien sûr qu'on va de Joissains "Bion sûr qu on amander leur avis, aux river-



La Ville possède une surface importante, de près de 15 hectares, autour du stade Carcassonne. Un nagement urbain y est prévu, l'occasion d'un débat au conseil, notamment entre Sophie Joissains





#### RRÈVES **DE CONSEIL**

Tout augmente! Tickets d'entrée au musée, location de salles, occupa-tion du domaine public, prix des concessions funé-raires... Les tarifs publics de la Ville, dont le conseil étu-diat le nouveau recueil, sont à la hausse. Et de façon conséquente sur le long terme, juge l'élue d'opposi-tion (Aix-au-Cœur) Sophie Meynet de Cacqueray: "Ils ont augmenté trois fois plus des concessions funémennet de Catqueray: "Ins ont augmenté trois fois plus vite, en douze ans, que l'in-flation". "On ne peut pas comparer, lui répondait Gé-rard Bramoullé, vous raison-nez à base constante, or la base des services a évolué". Son interlocutrice d'insis-ter: "Yous avez trouvé des moyens d'avoir des rentrées sans augmenter les impôts". "C'est aussi un choix, l'im-pôt est payé par tous, le ser-vice par l'usager" déclarait Sophie Joissains. "Une to-tale injustice fiscale, il de-vrait y avoir un équilibre", vrait y avoir un équilibre", jugeait, de son côté, Marc Pena (Aix-en-Partage).

Pena (Aix-en-Partage).

Travail du dimanche
Depuis la Loi Macron de
2015, le nombre de dimanches ouvrables autorisés par le maire est passé de
5 à 12 par an. La majorité a
acté 12 dimanches pour
2022. Agnès Daur
2022. Agnès Daur
2022. Agnès Daur
idix-en-Partage): "Nous votons contre parce que nous
pensons que ça ne favorisera pas le commerce de proximité, de quartier et de
centre-ville, mais plutôt les
centres commerciaux... Mais
nous voulons aussi protéger nous voulons aussi protéger les salariés des grandes en-seignes, épuisés par le Covid. Il y a des volontaires, certes, pour travailler le di-manche, mais parfois, c'est une obligation". Réponse de Sophie Joissains: "Nous sommes dans une année difficile, où les gens ont besoin de travailler".

### **NOUVEAU ROUND**

# Sophie Joissains claque la porte du conseil métropolitain

Claquage de porte virtuel, lors de la séance du conseil de métropole qui se tenait hier en visionofierence - et nouvelle escarmouche de la guerre que se mènent Sophie Joissains et Martine Vassal (voir nos éditions précédentes): la maire aixoise et le président du Conseil de Territoire aixois Gérard Bramoullé se sont volontairement déconnectés, après que la présidente de la Métropole leur a refusé une prise de parole au motif qu'elle intervenait trop tardivement. intervenait trop tardivement. Une sortie de l'assemblée qui fait également suite à la démission, quelques heures plus tôt, de l'édile, de son adjoint "et de dix élus aixois" du Groupement d'intérêt communal (GIC) de la Métropole. Raison invoquée, les modalités de la séance d'hier, jugées par les Aixois "non démocragees pat les AIXOIs non democra-iques'; "Vote en visicorofference à main lewée, vote de groupe, pas de prise de parole libre, seul un re-présentant par groupe pourra s'exprimer (...) Le vote du budget est un moment fort de la vie insti-tutionnelle et à l'heure où les plus

grandes incertitudes planent sur l'avenir des budgets métropolitains et communaux, les élus démissionnaires refusent ce mode d'organisation", expliquaient-ils par un communiqué peu avant la séance. Autre motif de la grogne, "l'abandon de la nomination 'intérêt communal' de ce groupement au profit de Waires de Provence", au moment crucial où nous sommes en négociation pour l'intérêt des communes. Demain, la Métropole centrale décidera d'équipements ou d'actions dera d'équipements ou d'actions sur le territoire des communes contre leur volonté et celle des ha-bitants".

#### Vent mauvais

Le divorce des Aixois avec le GIC est aussi motivé par le fait que "dans une période préélecto-rale décisive, le GIC se satisfait de rale aecistve, le Gil. se satisfait de la rédaction de l'article 56 du pro-jet de loi 3Ds. En l'état, ce projet de loi aggrave la situation des communes et met en péril la qua-lité du service public en suppri-mant la proximité (les conseils de territoire). Il remet en cause le fonctionnement des attributions de compensation (donc les re-cettes de fonctionnement des com-munes) et ne va pas au bout du transfert des compétences de proximité de la métropole aux communes (la majorité des com-pétences des conseils de territoire va remonter à la Métropole)". Hier, les élus étaient amenés à voter le budget primitif 2022 de la Métropole Aix-Marseille-Pro-vence et des États Spéciaux des Territoires (EST). Ils étaient éga-lement invités à se prononcer

lement invités à se prononcer sur le Plan de mobilité métropolitain. Lancé en décembre 2017 ce dernier a pour objet de définir l'organisation des déplacements sur une période de 10 ans. Il était également question, entre autres dossiers, d'adopter le Plan Climat-Air-Énergie... Un Plan Climat-Air-Energie... Un rapport boudé donc par les représentants de la majorité municipale aixoise. Au-delà de l'urgence environnementale, c'est bien le climat politique marseillo-aixois qui tourne au vent (très) mauvais...



Hier, durant la séance qui se déroulait en visio, la maire aixoise et le président du Conseil de Territoire aixois Gérard Bramoullé se sont volontairement déconnectés.

1/1 about:blank